

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2008

SOMMAIRE

GRUPE CREDIT COOPERATIF - RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL - 30 JUIN 2008 -

I - Rapport semestriel d'activité	page 2
II - Comptes consolidés	page 6
III - Rapport des Commissaires aux Comptes	page 37
IV - Attestation des responsables du rapport financier semestriel	page 39

RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2008

EVOLUTION COMMERCIALE

Par rapport à un exercice 2007 particulièrement brillant, les performances commerciales du premier semestre 2008 commencent à montrer les signes d'un début de ralentissement ; toutefois elles s'avèrent dans l'ensemble encore tout à fait significatives.

C'est la collecte qui souffre le plus : s'établissant à 9,9 % le taux de progression des encours moyens passe ainsi sous la barre des 10 %, accusant un tassement qui demeure malgré tout très relatif : en augmentation de 8,5 % les dépôts à vue atteignent juste le budget, tandis que l'épargne et les dépôts à terme conservent des rythmes de croissance du même ordre que précédemment, c'est-à-dire respectivement 10,5 % et 28,4 %. C'est l'évolution des encours d'OPCVM qui continue d'être relativement préoccupante, affichant une sensible décélération (+4,7%), notamment au titre des produits actions les plus rémunérateurs, principalement détenus par la clientèle propre d'Ecofi-Investissements, et pour lesquels la moindre appréciation des valeurs boursières amplifie la désaffection dont ils font l'objet de la part des souscripteurs.

Ainsi l'inversion de tendance qui s'était amorcée au premier trimestre se confirme-t-elle, le développement des emplois (+12,7 %) devenant sans conteste plus rapide que celui de la collecte, en dépassement de l'objectif, bien que sur la base de performances contrastées : tandis que le recul des crédits confirmés s'accroît (-10,0 %) et que le portefeuille prend du retard par rapport au budget, malgré une augmentation de 4,3 %, les comptes débiteurs continuent d'enregistrer un vif essor (+18,0 %), portant ainsi le taux de croissance du court terme et assimilés à 7,6 % ; par ailleurs les encours à moyen et long terme poursuivent leur progression au rythme soutenu de 13,7 % et la nouvelle production de crédits d'investissement, après un premier trimestre décevant (+3,8 %), dans le prolongement des derniers mois de 2007, renoue avec le fort dynamisme de 2005 et 2006 (+19,9 %).

En revanche les engagements par signature semblent durablement marquer le pas, avec une hausse inférieure à 10 % pour le deuxième trimestre consécutif (+7,7 % contre 14,8 % en 2007), toujours en raison du repli des encours du Crédit Coopératif, BTP-Banque conservant pour sa part un accroissement à deux chiffres (+13,7 %).

EXPOSITION AUX RISQUES DE MARCHE

Dans un contexte de marché particulièrement agité marqué par une crise financière suivie d'une crise du dollar puis du pétrole et des matières premières, les taux d'intérêt long terme ont évolué dans la fourchette 3,90% - 4,85% et les marchés actions ont perdu plus de 20%.

La gestion pour compte propre a été particulièrement prudente avec une exposition actions inférieure en moyenne à 1,8 M€, très en dessous de celle de l'année dernière.

Compte tenu des incertitudes qui perdurent la gestion pour compte propre continuera d'être très prudente pour les prochains mois.

Pour ce qui concerne la partie courte de la courbe des taux, la crise de confiance au sein du secteur bancaire a conduit à un écart très important entre l'Euribor 3 mois et le taux de swap 3 mois / Eonia, en moyenne de 0,63% sur le 1^{er} semestre 2008.

La gestion de la trésorerie a suivi de façon très attentive l'évolution du risque de contrepartie en réduisant de nombreuses autorisations sur des établissements pénalisés par l'évolution des marchés.

Cette politique sera maintenue au cours du second semestre 2008.

POSITIONNEMENT EN MATIERE DE RISQUES GLOBAUX DE GESTION DE BILAN

Comme l'année dernière le bilan du Crédit Coopératif continue d'être très peu sensible à l'évolution des taux. De plus le Crédit Coopératif reste excédentaire en ressources.

Les limites fixées au sein du Groupe des Banques Populaires ont été respectées.

Ces orientations seront maintenues au cours du second semestre 2008.

LES RESULTATS

Par rapport au 30 Juin 2007, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Coopératif a connu des évolutions sans impact sur le compte d'exploitation, d'une part la création de BTP Capital Conseil, filiale dédiée à l'activité d'ingénierie financière, précédemment gérée par le Crédit Coopératif et d'autre part, le 28 Décembre 2007, la transmission universelle de patrimoine au Crédit Coopératif d'Efitel, qui facturait des commissions de service à présent directement perçues par le Crédit Coopératif et BTP-Banque. La principale opération de l'année 2007, la cession de la BISE, jusque là consolidée par mise en équivalence, est intervenue avant le 30 Juin (au mois d'Avril).

Depuis 2007 les comptes du groupe sont établis selon les normes IFRS, tandis que les comptes sociaux des Etablissements relèvent toujours des normes françaises, pour les associés comme pour les filiales, dont les chiffres expliquent l'essentiel de l'évolution des résultats du groupe, retracée dans les commentaires qui suivent.

Le **Produit Net Bancaire** du Groupe s'élève à 184,1M€ au 30 Juin 2008, contre 174,2 M€ en 2007, soit une progression de 5,7 %, certes moins forte qu'en 2007 mais néanmoins particulièrement satisfaisante dans le contexte bancaire et financier actuel.

Le développement de l'activité s'accompagne en effet d'une substantielle progression de la marge d'intérêts, en grande partie liée aux opérations réalisées avec la clientèle, la croissance des volumes n'étant pas remise en cause par une érosion des taux de marge qui demeure limitée.

De façon moins classique toutefois, près des deux tiers de l'augmentation de la marge d'intérêts proviennent de la gestion des excédents de trésorerie : ces disponibilités font habituellement l'objet de placements en OPCVM, générant des plus-values qui, en 2007, n'avaient pas été externalisées au 30 Juin, ni même en fin d'année : c'est pour partie ces gains datant de 2007 qu'il a été décidé de réaliser au 30 Juin de cette année.

Par ailleurs compte tenu de l'incertitude pesant sur l'évolution des marchés, l'allocation des liquidités a fait l'objet d'un arbitrage favorisant les placements monétaires, dont le rendement a bénéficié de la tension existant sur les taux à trois mois ; en conséquence par rapport à l'an dernier on assiste à une forte croissance des produits comptabilisés, avec en contrepartie une diminution des plus-values latentes.

A l'inverse les commissions accusent un léger repli, qui résulte de la compensation entre d'une part la progression très satisfaisante de la facturation des services bancaires et des moyens de paiement, et d'autre part la forte contraction des frais de gestion perçus sur les encours OPCVM, en liaison avec la réorientation des souscriptions vers les OPCVM les moins margés.

Enfin au titre des plus-values de cession ne ressortissant pas de l'exploitation courante, le crédit-bail immobilier a engrangé des gains plus élevés qu'en 2007, contrairement à l'activité de capital risque dont les produits ont été divisés par trois.

Face à cette évolution contrastée mais en définitive très positive du PNB, les frais généraux ont enregistré une augmentation de 4,1 %, plus limitée que prévu.

Les **Charges de Personnel**, (76,7 M€) notamment, connaissent un accroissement mesuré (+1,3 %), après leur vif essor observé en 2007, dans le cadre d'un contexte qui s'est modifié : l'accord d'intéressement ayant été signé en Juin 2007, la provision pour intéressement est passée du statut de charge nouvelle à récurrente, tandis que le montant de la participation, ne bénéficiant plus de l'apport exceptionnel de la BISE, a fortement décru, masquant ainsi en partie l'augmentation de la masse salariale liée au renforcement des effectifs (un peu plus de soixante dix personnes, dont près des deux tiers au bénéfice de la force de vente) et aux révisions de salaires intervenues en Septembre 2007 et en Avril 2008.

Les **Autres Frais de Gestion**, (48,3 M€ y compris les dotations aux amortissements contre 44,4 M€ en 2007) connaissent une hausse sensible (+8,7 %) mais néanmoins moins forte qu'il ne l'était anticipé, compte tenu des premiers surcoûts liés au projet de rénovation du siège, en l'occurrence l'amortissement accéléré des immeubles qui vont être détruits en partie ou en totalité.

Ce décalage s'explique notamment grâce à une récupération de TVA exceptionnelle de 1,5 M€, par définition non récurrente, et aussi du fait que certaines dépenses dans les domaines de l'informatique, de l'immobilier (réseau) et de la communication vont intervenir plus tardivement que prévu ; en conséquence il est clair que les consommations ne feront pas preuve de la même modération au second semestre qu'au cours des six premiers mois de l'année, dans la mesure où de plus le dernier trimestre 2008 devrait commencer à supporter les surcoûts liés à la location d'un site de repli pour les services du Siège.

Au total les **Frais Généraux** s'élèvent à 125,0 M€, contre 120,1 M€ en 2007, soit une progression de 4,1 % moins rapide que celle du PNB, permettant une amélioration d'un point du coefficient d'exploitation, sachant que sa situation en cours d'exercice n'est pas réellement très significative, compte tenu de la relative irrégularité avec laquelle les charges aussi bien que les produits surviennent au fil des mois.

Le **Résultat Brut d'Exploitation** qui s'établit à 59,1 M€ contre 54,1 M€ en 2007, en hausse substantielle de 9,2 %, permettant de faire face à l'alourdissement du coût du risque, notamment du fait des dépréciations collectives constituées en Mars sur la base des données issues des moteurs de calcul administrés par la Banque Fédérale (+ 2,9 M€), et dont le montant n'a pas été modifié, dans l'attente d'une stabilisation des méthodes et des grilles d'évaluation des probabilités de défaut, actuellement en cours de révision.

Au final, après déduction de l'impôt et des intérêts minoritaires, le **Bénéfice Net**, part du Groupe, atteint 28,0 M€ : il était de 66,8 M€ au 30 Juin 2007, suite à la plus-value de 48,1 M€ générée par la cession de la BISE au mois d'Avril.

LES PERSPECTIVES

Pour la fin de l'année, les évolutions attendues en termes d'activité ne devraient pas marquer de rupture par rapport au premier semestre, dans la tendance duquel elles devraient s'inscrire très largement.

Pour ce qui concerne les résultats, le pronostic est beaucoup plus délicat à établir, dans la mesure où la physionomie du PNB sera très largement tributaire de la conjoncture financière et boursière du second semestre : en effet le budget anticipait une amélioration des revenus de la gestion OPCVM au cours des derniers mois de 2008, qui reste très incertaine. Par ailleurs les produits comptabilisés au 30 Juin au titre des placements de trésorerie pour compte propre sont en forte augmentation, mais cet accroissement va de pair avec une relative contraction des plus-values latentes sur le portefeuille d'OPCVM, dont l'externalisation était planifiée pour la fin de l'année.

En définitive, il n'est pas à exclure que la croissance du PNB accuse un certain tassement au second semestre, mais dans le même temps les frais généraux devraient connaître une hausse plus limitée que prévu, certes plus forte qu'au 30 Juin, mais néanmoins inférieure au budget de l'année, dans la mesure notamment où la location du site de repli du Siège devrait au mieux intervenir au quatrième trimestre, alors qu'elle avait été valorisée sur six mois.

Enfin l'amélioration des dispositifs d'évaluation des engagements accompagnant la mise en place du ratio Mac Donough devrait plutôt conduire à un allègement des dépréciations à comptabiliser, susceptible de compenser l'impact d'une éventuelle dégradation de la qualité des risques, que le contexte économique difficile peut laisser craindre, qu'il s'agisse des opérations réalisées avec la clientèle ou avec des contreparties financières.

Au total, l'exercice 2008 devrait se solder par un résultat nécessairement moins brillant qu'en 2007, qui restera dans les annales comme une année tout à fait exceptionnelle, et sans doute également moins substantiel qu'il ne l'avait été escompté mais qui devrait malgré tout faire apparaître par rapport au résultat courant de 2007, c'est à dire hors plus-value de cession de la BISE, une progression tout à fait satisfaisante, de nature à permettre au groupe d'envisager avec sérénité la poursuite des investissements commerciaux, informatiques et immobiliers nécessaires au déploiement de ses ambitions de développement.

GRUPE CREDIT COOPERATIF
- ELEMENTS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008 -

- SOMMAIRE -

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Tableau de variation des capitaux propres

Tableau de flux de trésorerie nette

Notes et annexes consolidées

I. Fondements de l'établissement des comptes du Groupe

II. Périmètre de consolidation

III. Principes généraux et méthodes d'évaluation

IV. Notes relatives au bilan

IV.1	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat
IV.2	Instruments dérivés de couverture - actif et passif
IV.3	Actifs financiers disponibles à la vente
IV.4	Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle
IV.5	Ecarts d'acquisition
IV.6	Dettes représentées par un titre
IV.7	Dépréciations et provisions de passif
IV.8	Dettes subordonnées

V. Notes relatives au compte de résultat

V.1	Marge d'intérêt
V.2	Commissions nettes
V.3	Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat
V.4	Gains ou pertes net sur actifs financiers disponibles à la vente
V.5	Produits et Charges des autres activités
V.6	Charges générales d'exploitation
V.7	Coût du risque
V.8	Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence
V.9	Impôts sur le résultat

VI. Information sectorielle

BILAN CONSOLIDE ACTIF

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Caisse, Banques Centrales, CCP		304 551	321 045
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	IV.1	31 712	35 206
Instruments dérivés de couverture	IV.2	5 027	25 885
Actifs financiers disponibles à la vente	IV.3	2 478 746	2 300 299
Prêts et créances sur établissements de crédit	IV.4	1 492 005	1 001 139
Prêts et créances sur la clientèle	IV.4	6 786 641	6 370 220
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		675 918	677 822
Actifs d'impôts courant		0	0
Actifs d'impôts différés		8 952	8 701
Comptes de régularisation et actifs divers		346 321	435 886
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		28 390	28 935
Immeubles de placement		27 363	34 491
Immobilisations corporelles		54 501	51 885
Immobilisations incorporelles		10 770	11 713
Ecarts d'acquisition	IV.5	3 546	3 546
TOTAL ACTIF		12 254 443	11 306 773

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Banques centrales, CCP		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	IV.1	10 847	11 563
Instruments dérivés de couverture	IV.2	36 861	99 135
Dettes envers les établissements de crédit		902 540	875 407
Dettes envers la clientèle		5 213 767	5 347 735
Dettes représentées par un titre	IV.6	4 219 512	3 158 070
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôt courant		796	3 070
Passifs d'impôts différés		9 002	7 215
Comptes de régularisation et passifs divers		549 535	454 509
Dettes sur actifs destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	IV.7	23 668	26 017
Dettes subordonnées	IV.8	219 509	235 573
Capitaux propres part du groupe		951 747	975 345
- <i>Capital et réserves liées</i>		717 999	674 822
- <i>Réserves consolidées</i>		138 916	106 359
- <i>Gains ou pertes latents ou différés</i>		66 784	106 324
- <i>Résultat de l'exercice</i>		28 048	87 840
Intérêts minoritaires		116 659	113 134
TOTAL PASSIF		12 254 443	11 306 773

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2008	30/06/2007
Intérêts et produits assimilés	V.1	295 442	258 774
Intérêts et charges assimilées	V.1	-179 553	-155 942
Commissions (produits)	V.2	73 740	76 418
Commissions (charges)	V.2	-25 064	-25 893
Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat	V.3	-1 381	2 595
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	V.4	13 424	12 873
Produits des autres activités	V.5	10 007	6 526
Charges des autres activités	V.5	-2 496	-1 128
Produit Net Bancaire		184 119	174 223
Charges générales d'exploitation	V.6	-117 355	-114 278
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		-7 700	-5 833
Résultat Brut d'exploitation		59 064	54 112
Coût du risque	V.7	-15 777	-14 732
Résultat Net d'exploitation		43 287	39 380
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	V.8	1 493	1 922
Gains ou pertes sur autres actifs		34	47 541
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Résultat avant impôt		44 814	88 843
Impôts sur les bénéfices	V.9	-14 013	-19 327
Résultat net		30 801	69 518
Intérêts minoritaires		-2 753	-2 714
Résultat Net - part du groupe		28 048	66 804

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau de passage des capitaux propres du 31/12/2006 normes IFRS au 30/06/2007 normes IFRS

En milliers d'euros	Capital et réserves liées		Réserves consolidées	Gains/pertes latents différés		Résultat net part du groupe	Capitaux propres Groupe	Intérêts mino-ritaires	Capitaux propres totaux
	Capital	Réserves liées au capital		Variations de valeurs des actifs disponibles à la vente	Variations de valeurs des instruments dérivés de couverture ⁽²⁾				
Capitaux propres au 31/12/06 avant affectation - normes IFRS	428 056	231 309	82 631	115 002	(2 278)	47 108	901 828	106 771	1 008 599
Affectation du résultat 2006		12 171	34 937			(47 108)	0		0
Distribution 2007 au titre de 2006			(9 397)				(9 397)		(9 397)
Capitaux propres au 31/12/06 après affectation - normes IFRS	428 056	243 480	108 171	115 002	(2 278)	0	892 431	106 771	999 202
Augmentation de capital									
Variation des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	7 209		(619)				6 590		6 590
<i>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</i>	<i>7 209</i>		<i>(619)</i>				<i>6 590</i>		<i>6 590</i>
Effets de la variation de valeur des instruments financiers				8 916	(2 206)		6 710	629	7 339
Changements de méthode									
Résultat de la période						66 804	66 804	2 714	69 518
Autres variations			(1 928)				(1 928)	(237)	(2 165)
Capitaux propres au 30/06/07 - normes IFRS	435 265	243 480	105 624	123 918	(4 484)	66 804	970 607	109 877	1 080 484

Tableau de passage des capitaux propres du 31/12/2007 au 30/06/2008 normes IFRS

En milliers d'euros	Capital et réserves liées		Réserves consolidées	Gains/pertes latents différés		Résultat net part du groupe	Capitaux propres Groupe	Intérêts mino-ritaires	Capitaux propres totaux
	Capital	Réserves liées au capital		Variations de valeurs des actifs disponibles à la vente	Variations de valeurs des instruments dérivés de couverture ⁽²⁾				
Capitaux propres au 31/12/2007 avant affectation - normes IFRS	431 342	243 480	106 359	110 686	(4 362)	87 840	975 345	113 134	1 088 479
Affectation du résultat 2007		42 011	45 829			(87 840)	0		0
Distribution 2008 au titre de 2007			(14 119)				(14 119)	(1 498)	(15 617)
Capitaux propres au 31/12/07 après affectation - normes IFRS	431 342	285 491	138 069	110 686	(4 362)	0	961 226	111 636	1 072 862
Augmentation de capital							0		0
Variation des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	1 166		(865)				301		301
<i>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</i>	<i>1 166</i>	<i>0</i>	<i>(865)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>301</i>	<i>0</i>	<i>301</i>
Effets de la variation de valeur des instruments financiers				(40 422)	(1 371)		(41 793)	(2 233)	(44 026)
Changements de méthode							0	0	0
Variation de périmètre			(51)				(51)	4 541	4 490
Résultat de la période						28 048	28 048	2 754	30 802
Autres variations ⁽¹⁾			1 763	2 253			4 016	(39)	3 977
Capitaux propres au 30/06/08 - normes IFRS	432 508	285 491	138 916	72 517	(5 733)	28 048	951 747	116 659	1 068 406

⁽¹⁾ Les autres variations de 1,8 millions d'euros sur le premier semestre 2008 correspondent essentiellement à des corrections sur exercices antérieurs :

- suite à la dissolution de l'OPCVM Caisse Centrale en 2006 pour +3,8 millions d'euros.

- entre réserves consolidées (part du groupe) et gains/pertes latents (part du groupe) pour -2,2 millions d'euros

⁽²⁾ Il n'y a pas eu de recyclage en résultat des gains et pertes latents différés constatés sur des opérations de couverture en flux de trésorerie sur le premier semestre en 2007 et en 2008.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros	30/06/2007	30/06/2008
	IFRS	IFRS
Résultat avant impôts	88 843	44 814
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	5 797	7 700
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	95	-20
+/- Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	14 490	8 990
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés MEE	-1 922	-1 493
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-54 565	-5 968
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	3 814	-871
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-32 291	8 339
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-86 359	-425 356
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-145 695	-557 931
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	720 732	1 012 797
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	137 901	172 035
- Impôts versés	-11 101	-22 055
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	615 478	179 491
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	672 030	232 643
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-468 677	-166 304
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4 501	7 101
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-6 598	-9 250
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-470 774	-168 453
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-9 411	-14 364
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-89 609	3 674
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-99 020	-10 690
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	102 237	53 500
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)	672 030	232 642
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (B)	-470 773	-168 452
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (C)	-99 020	-10 690
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	600 413	599 668
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	139 885	321 037
Comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	460 528	278 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	702 650	653 168
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	156 644	304 531
Comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	546 006	348 637
Variation de la trésorerie nette	102 237	53 500

NOTES ET ANNEXES CONSOLIDEES

I – FONDEMENTS DE L'ETABLISSEMENT DES COMPTES DU GROUPE

Les comptes semestriels du Groupe Crédit Coopératif au 30 juin 2008 ont été élaborés conformément aux normes IFRS en vigueur à cette date, telles qu'adoptées par le règlement européen. Ils ne tiennent pas compte des normes ou interprétations publiées non adoptées au sein de l'UE ou dont l'application n'est pas encore obligatoire.

Ils comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Ils sont composés :

- du bilan,
- du compte de résultat,
- du tableau de variation des capitaux propres,
- du tableau des flux de trésorerie,
- d'une sélection de notes explicatives.

Les spécificités du Groupe Crédit Coopératif sont précisées ci-après :

Particularités du Groupe

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Coopératif regroupent les comptes du Crédit Coopératif, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, et de l'ensemble des établissements de crédit (filiales ou non) ayant signé un contrat d'association avec le Crédit Coopératif, aux termes duquel ce dernier apporte sa garantie de liquidité et de solvabilité, et assure une assistance administrative et technique.

Méthodes d'établissement

Concernant les filiales BTP Banque, Inter-Coop, Sicomi-Coop, Batilease, BTP Capital Investissement, Ecofi-investissements, la méthode de l'intégration globale est appliquée du fait que leur capital est détenu à 50% et au-delà par le Crédit Coopératif.

Les établissements de crédit non filiales mais ayant signé un contrat d'association sont également consolidés par intégration globale.

Les entreprises pour lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il s'agit

de :

- ESFIN, entreprise à caractère financier,
- CGI du Bâtiment, entreprise d'assurance.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers du Groupe Crédit Coopératif exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations sur la base des informations disponibles susceptibles de faire appel au jugement d'experts.

Absence de caractère saisonnier

Les activités du Groupe Crédit Coopératif ne présentent pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du 1^{er} semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

Format de synthèse

En absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par le Conseil national de la comptabilité dans sa recommandation n°2004-R.03 du 27 octobre 2004.

II – PERIMETRE DU GROUPE AU 30 JUIN 2008

Evolution du périmètre :

Le périmètre de consolidation du Groupe Credit Coopératif au 30 juin 2008 a enregistré les évolutions suivantes par rapport à celui du 31 décembre 2007 :

- dissolution de l'OPCVM fermé, Mone +
- entrée de la société BTP Capital Conseil créée en avril 2007 (filiale détenue à 80% par BTP Banque et 20% par Crédit Coopératif).

Le périmètre s'établit comme ci-après :

PERIMETRE DU GROUPE DU CREDIT COOPERATIF
30 juin 2008

I. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	ENTITE CONSOLIDANTE			
	% de Contrôle	% d'Intérêt	% d'intégration	Méthode d'intégration
1) Entité Consolidante				
Crédit Coopératif (SCA) Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE				
2) Etablissements de crédit associés filiales				
BTP Banque (SA)	100%	99,95%	100%	IG
Inter-Coop (SAS)	100%	100,00%	100%	IG
SICOMI COOP Sièges Sociaux : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	72,24%	72,24%	100%	IG
GROUPE BATILEASE (BATINOREST BAIL) Siège social: 2, avenue Kaarst Euralliance porte A BP 52004 59777 EURALLILLE	94,88%	94,88%	100%	IG
3) Etablissements de crédit associés non filiales				
GROUPE EDEL (MONINFO) Siège Social : Parc de la Plaine, 5, avenue Marcel Dassault BP 5806 31505 TOULOUSE Cedex	33,94%	33,94%	100%	IG
CAISSE SOLIDAIRE 3, Contour Saint Martin 59100 ROUBAIX	C O	59,79%	100%	IG
SOFINEF 114, Boulevard du 11 Novembre 69625 VILLEURBANNE Cedex	N	4,73%	100%	IG
SOCOREC 77, rue de Lourmel 75015 PARIS	T R	0,00%	100%	IG
SOFIGARD 13, bis Boulevard Talabot 30000 NIMES	A	0,28%	100%	IG
SOFINDI 11, rue de Belat 16000 ANGOULEME	T S	4,59%	100%	IG
SOFISCOP 7, rue Herpin Lacroix BP 6647 35006 RENNES	D'	1,69%	100%	IG
SOFISCOP SUD EST 70, rue Maurice Flandrin BP 3164 69211 LYON Cedex 03	A S	3,90%	100%	IG
SOFIRIF Z.I. BETHUNES BP 9032 95071 CERGY PONTOISE	S	17,68%	100%	IG
SOMUPACA 9, place de la Liberté 83000 TOULON	O	1,49%	100%	IG
SOMUDIMEC 2, chemin du Vieux Chêne BP 79 38242 MEYLAN	C I	0,35%	100%	IG
C.M.G.M. 39-41, rue Louis Blanc 92038 PARIS LA DEFENSE Cedex	A	3,62%	100%	IG
NORD FINANCEMENT 40, rue Eugène Jacquet 59078 MARCQ EN BAROEUL	T I	0,95%	100%	IG
GEDEX DISTRIBUTION 24, rue Chaptal 92300 LEVALLOIS PERRET	O N	0,00%	100%	IG
II. ENTREPRISES A CARACTERE FINANCIER				
Union des Sociétés du Crédit Coopératif (GIE)	100%	100%	100%	IG
Transimmo (SARL)	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif de Saint Denis	100%	100%	100%	IG
Ecofi- Investissements Siège Social : 251, boulevard Péreire - 75852 PARIS Cedex 17	100%	100%	100%	IG
Groupe ESFIN (ESFIN PARTICIPATIONS, IDES, SPOT) Siège Social : Immeuble Lafayette - LA DEFENSE 5 2, place des Vosges - 92400 COURBEVOIE	37,58%	37,58%	37,58%	ME
SAS Sociétariat Crédit Coopératif Banque Populaire	100%	100%	100%	IG
III. ENTREPRISES A CARACTERE NON FINANCIER				
BTP Capital Investissement Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	79,42%	79,42%	100%	IG
BTP Capital Conseil Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	100%	100%	100%	IG
IV. ENTREPRISES D'ASSURANCE				
CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE DU BATIMENT Siège Social : 6, rue La Pérouse - 75016 PARIS	33,40%	33,40%	33,40%	ME

SCA : Société Coopérative Anonyme
SAS : Société Anonyme Simplifiée

IG : Intégration globale
ME : Mise en équivalence

III- PRINCIPES GENERAUX ET METHODES D'EVALUATION

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux normes IFRS en matière de consolidation de comptes ainsi qu'à celles auxquelles se rapportent les opérations enregistrées.

Parmi celles-ci, il est spécialement souligné les modalités retenues pour les rubriques suivantes :

☐ **Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**

Les actifs et passifs à la juste valeur se répartissent entre ceux qualifiés de transaction et ceux qui relèvent sur option de cette catégorie selon la norme IAS 39.

Seuls peuvent être évalués à la juste valeur sur option les actifs et passifs vérifiant l'une des situations suivantes :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés ;
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur ;
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

Ces actifs et passifs sont valorisés en juste valeur au cours d'arrêté avec variation de valeur dans le poste du compte de résultat « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». La partie relative aux intérêts est inscrite en « produits ou charges d'intérêts ».

Aucune dépréciation n'est enregistrée sur ces actifs, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix payé ou perçu. Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. Il s'agit soit du prix coté lorsque l'instrument est coté sur un marché actif soit, à défaut de marché actif, d'une valeur résultant d'une technique de valorisation qui utilise des données observables issues de transactions récentes, des modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options.

☐ **Instruments dérivés de couverture – actif et passif**

Selon la norme IAS 39 un dérivé répond aux 3 critères suivants :

- sa valeur varie en fonction des variations de valeur d'un élément de référence (sous-jacent) qui peut être un taux d'intérêt déterminé, le prix d'un instrument financier, le prix d'une matière première, un cours de change, des indices de prix ou de taux, une notation de crédit, ou une autre variable ;

et

- il ne requiert pas ou peu d'investissement net initial ;

et

- il est réglé à une date future.

La norme IAS 39 prévoit trois types de couverture :

- la couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge),
- la couverture de juste valeur (fair value hedge),
- la couverture d'un investissement net libellé en devises.

La couverture d'un investissement net libellé en devises n'est pas utilisée dans le Groupe.

• **Couverture de flux de trésorerie**

La couverture de flux de trésorerie est utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable ainsi que les transactions futures à taux fixe.

Les dérivés sont évalués au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur sont inscrites, pour la partie efficace en capitaux propres à la ligne "gains ou pertes latents ou différés". Le recyclage en résultat intervient en produit net bancaire au même rythme que l'enregistrement en résultat des flux de trésorerie couverts. L'élément couvert continue à être enregistré selon son propre mode d'évaluation.

Le principe retenu pour tester l'efficacité des couvertures est de constituer des dérivés « hypothétiques », dont les caractéristiques sont calées sur celles de l'élément couvert. Un test d'efficacité prospectif et rétrospectif est effectué à chaque arrêté en comparant les variations de valeur du dérivé hypothétique par rapport au dérivé de couverture.

A chaque arrêté, les variations de juste valeur pied de coupon des instruments dérivés de couverture sont comparées avec celles des instruments dérivés hypothétiques. Le rapport de leurs variations respectives doit être compris entre 80 et 125%.

Lors de la cession de l'instrument couvert ou si la transaction future n'est plus hautement probable, les gains ou pertes latents cumulés inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat immédiatement.

Lors de la rupture de la relation de couverture et si l'élément couvert existe encore après la rupture, il est procédé à l'amortissement des gains ou pertes différés en capitaux propres en résultat, simultanément à la comptabilisation en résultat des flux couverts. Après la rupture, les variations de juste valeur du dérivé anciennement de couverture sont enregistrées en résultat.

- **Couverture de juste valeur**

La couverture de juste valeur est notamment utilisée pour couvrir des actifs et passifs à taux fixe. Les variations de juste valeur du dérivé sont inscrites en "gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat". Le réescompte du dérivé est comptabilisé en "charges ou produits d'intérêts". L'élément couvert, par symétrie, est réévalué pour sa composante de prix couverte. Les actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti et bénéficiant d'une couverture continuent à faire l'objet d'un enregistrement selon la méthode des intérêts courus auquel s'ajoute la valeur du risque couvert inscrite dans le poste du compte de résultat « gains ou pertes sur instruments financiers en juste valeur par résultat ».

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation présentant notamment, les éléments concernés (élément couvert et dérivé de couverture), la stratégie de couverture (risque couvert, qualification comptable de la couverture) et les modalités des tests d'efficacité (évaluation prospective, rétrospective, mesure de l'inefficacité, périodicité, résultats des tests...). L'évaluation prospective / rétrospective consiste à comparer les variations de valeur actuelle de l'actif ou du passif à taux fixe couvert avec celles de l'instrument de couverture. Le calcul de la valeur actuelle du risque couvert est neutralisé des composantes de risque non couvertes (marge de crédit et liquidité).

L'évaluation prospective est établie de manière qualitative en vérifiant que les termes caractéristiques de l'actif ou du passif couvert correspondent strictement à ceux de l'instrument de couverture.

A chaque arrêté, les variations de juste valeur pied de coupon des instruments dérivés de couverture sont comparées à celles des actifs/passifs hypothétiques (instruments synthétiques représentatifs des éléments d'actifs/passifs à couvrir au taux sans risque). Le rapport de leurs variations respectives doit être compris entre 80 et 125%.

En cas d'interruption de la couverture (cession du dérivé ou non respect des critères de couverture), la comptabilité de couverture cesse de manière prospective : l'actif ou le passif couvert cesse d'être ajusté pour la composante de risque couverte et l'ajustement cumulé depuis la dernière date d'évaluation de l'efficacité est amorti en résultat suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de remboursement anticipé de l'élément couvert, la reprise est immédiate.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente (AFS) sont une catégorie résiduelle contenant des actifs qui ne répondent pas aux conditions régissant les autres catégories prévues par la norme IAS 39. Pour le Groupe, cette catégorie comprend essentiellement des titres, que ce soit des titres à revenu fixe ou des titres à revenu variable (y compris les titres d'activité du portefeuille et les titres de participation non consolidés en application des normes IFRS).

A l'acquisition, les titres classés en AFS sont évalués à la juste valeur. Dans le Groupe, aucune décote initiale n'est enregistrée, le coût d'acquisition étant équivalent au prix du marché.

Le prix d'entrée au bilan correspond au prix d'acquisition du titre, majoré des coûts de transaction imputables à l'acquisition des titres (frais de courtage, commissions versées aux sociétés de bourse, impôts de bourse) augmenté des intérêts courus.

Lors des arrêts ultérieurs, ces titres sont évalués en juste valeur par capitaux propres nonobstant l'enregistrement des intérêts, l'amortissement des décotes / surcotes et les dépréciations pour les titres à revenu fixe qui sont en résultat.

S'il s'agit de titres à revenu variable, la totalité de la variation de juste valeur passe en capitaux propres, à l'exception des dépréciations qui sont comptabilisées en résultat.

Pour les titres cotés, le cours d'arrêt est utilisé. Pour les titres non cotés, la méthode de valorisation utilisée est la valeur mathématique corrigée éventuellement d'information sur les perspectives économiques de l'entité et tenant compte de la liquidité des titres.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau du coût du risque lorsqu'il s'agit de titres à revenu fixe et en produit net bancaire pour les dépréciations relatives aux titres à revenu variable.

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multi-critères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert. Constituent un indice de dépréciation :

- pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal ; existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie.
- pour les instruments de capitaux propres (hors participations) : titres en situation de moins-value latente depuis plus de 6 mois et moins value latente de plus de 30% à la clôture, ou existence d'autres indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial.
- pour les participations : moins value latente de plus de 20% sur une période supérieure à 18 mois, ou survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- des instruments de dettes sont comptabilisées en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire s'enregistre en résultat. Les reprises de pertes de valeur passent par capitaux propres.

La moins value latente sur les titres à revenu fixe est portée dans un compte de dotation aux provisions pour dépréciation de titres (ligne coût du risque au compte de résultat) puisque cette dotation peut être reprise en compte de résultat en cas d'appréciation ultérieure de la valeur du titre à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les titres AFS couverts en taux par des dérivés sont valorisés à la juste valeur par résultat pour le risque couvert. L'étalement actuariel de la prime ou décote, comme l'enregistrement des intérêts pour les titres à revenu fixe, n'est pas remis en cause du fait de la couverture.

□ Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle

○ Dispositions générales

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et que le Groupe n'a pas l'intention de revendre.

Tous les prêts à la clientèle du Groupe Crédit Coopératif sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances » y compris les portefeuilles de prêts acquis. L'ensemble des crédits interbancaires à l'actif est inscrit dans la catégorie « prêts et créances ».

Les prêts et créances sont valorisés, ultérieurement au coût amorti, ce qui nécessite la détermination des éléments à intégrer dans le TIE. Aucun coût interne n'a été retenu. Les coûts externes consistent essentiellement en commissions versées en externe dans le cadre de la mise en place des prêts. Ils sont essentiellement constitués des commissions versées pour apport d'affaires aux prescripteurs.

Les produits de transaction sont les produits directement liés à l'initiation des nouveaux prêts. Ils sont composés des frais de dossier facturés aux clients, des refacturations de coûts et des commissions d'engagement de financement.

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle est déterminée par l'actualisation des flux futurs attendus.

La juste valeur des éléments de durée initiale de moins d'un an et des actifs à taux variable est considérée égale à la valeur comptable.

○ Dépréciations sur prêts et créances

La norme IAS 39 définit les modalités de calcul et de comptabilisation des pertes de valeur constatées sur les prêts.

Une créance est « dépréciée » si les deux conditions suivantes sont réunies :

- l'existence d'indices objectifs de dépréciation sur base individuelle ou sur base collective : il s'agit d'«événements déclenchants» ou « événements de pertes » qui identifient un risque de contrepartie et qui interviennent après la comptabilisation initiale des prêts concernés ;

- ces événements génèrent des pertes avérées (« incurred losses ») sur le montant des flux de trésorerie futurs estimés des prêts et la mesure de cet impact doit être fiable.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et le montant recouvrable, c'est-à-dire, la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties au taux d'intérêt effectif d'origine.

Les mouvements de dépréciations sont enregistrés en coût du risque.

Le référentiel IAS distingue deux types de dépréciations :

- les dépréciations individuelles ;
- les dépréciations collectives.

Les dépréciations individuelles

Elles se calculent sur la base d'échéancier créance par créance en affectant les flux futurs, déterminés selon les historiques de recouvrement constatés par catégories de créances. Les garanties interviennent pour limiter le montant des dépréciations et lorsqu'une garantie couvre intégralement le risque de défaut, aucune dépréciation n'est constatée.

Les dépréciations collectives

Les provisions collectives couvrent un risque non encore identifié au niveau de la créance individuelle. Les encours, conformément à la norme IAS 39, sont regroupés dans des portefeuilles de risques homogènes.

La méthode de calcul utilisée dans le Groupe repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II appliqué à un croisement de trois portefeuilles (particuliers / professionnels / corporate) et de trois types de risques (pré-douteux / défaut non douteux / sectoriel). La ventilation par portefeuilles obéit à la segmentation préconisée dans le référentiel Bâle II et les encours sains sont regroupés dans des portefeuilles de risques homogènes.

Le calcul est effectué à l'aide de l'outil informatique mis à disposition par la Banque Fédérale des Banques Populaires. Il est fait appel au jugement d'expert; le calcul étant ajusté du taux de défaut correspondant à la durée des crédits.

□ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Ce sont les actifs financiers (hors instruments dérivés) à paiements fixes ou déterminables, ayant une date d'échéance fixe ou déterminable et que le Groupe Crédit Coopératif a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur, frais de transaction inclus. Ils sont ensuite valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement ainsi que les frais d'acquisition des titres.

Ils font l'objet, à chaque arrêté comptable d'un test de dépréciation conduisant le cas échéant à la constatation d'une dépréciation en résultat, au niveau du coût du risque. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. La juste valeur des titres détenus jusqu'à l'échéance est obtenue à partir du cours de cotation, lorsqu'il existe et répond aux critères de la norme IAS 39. Si la cotation n'existe pas, la juste valeur est obtenue par actualisation des flux futurs attendus.

□ Immeubles de placement

Conformément à la norme IAS 40, un bien immobilier est comptabilisé en immeuble de placement dès lors qu'il est détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Les conditions de comptabilisation sont identiques à celles exposées dans le paragraphe relatif aux immobilisations corporelles, à savoir si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise,
- le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Le traitement comptable des immeubles de placement est identique à celui des immobilisations corporelles (évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur).

Les plus ou moins values de cession d'immobilisation de placement sont inscrites en résultat sur la ligne « Produits ou charges nets des autres activités ».

□ Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles d'exploitation, les biens mobiliers acquis en vue de la location simple et les biens mobiliers temporairement non loués dans le cadre d'un contrat de location financement ainsi que les immobilisations incorporelles.

Conformément aux normes IAS 16 et IAS 38, une immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise,
- le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas opter pour la valorisation à la juste valeur pour le bilan d'ouverture 2006.

▪ Immobilisations corporelles

Les encours bruts sont ventilés en composants, la décomposition en composants est fondée sur l'existence de durées d'utilisation différentes entre chacun des éléments distincts constituant un même bien.

Les coûts d'emprunt ne rentrent pas dans la détermination de la valeur brute des immobilisations.

Les durées d'utilité retenues dans le Groupe sont les suivantes :

<i>Composants</i>	<i>Durée d'utilité</i>
Terrain	Non applicable
Façades non destructibles	Non applicable
Façades/couverture / étanchéité	20-40 ans
Fondations / ossatures	30-60 ans
Ravalement	10-20 ans
Equipements techniques	10-20 ans
Aménagements intérieurs	8-15 ans

Pour les autres catégories d'immobilisations corporelles, la durée d'utilité se situe en général entre une fourchette de 5 à 10 ans.

Les composants sont amortis sur la base de leur valeur brute diminuée de la valeur résiduelle et sur leur durée d'utilisation. La valeur résiduelle est définie comme la valeur actuelle de l'actif à la fin de sa durée probable d'utilisation.

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

S'agissant des logiciels développés en interne, les coûts de développement sont activés s'ils satisfont les conditions précisées par la norme IAS 38.

Les droits au bail sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie résiduelle du bail et font l'objet de dépréciation si nécessaire par rapport à la valeur de marché.

☐ Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les sociétés Esfin et CGI Bâtiment sur lesquelles le Crédit Coopératif exerce une influence notable ont été intégrées par mise en équivalence. Cette méthode permet de substituer, à la valeur comptable des titres, la quote-part qu'ils représentent dans les capitaux propres des entreprises consolidées.

☐ Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs sont maintenus au bilan à leur coût historique dans leur devise d'origine puis convertis au cours de change à la date de clôture. Tout ajustement du coût d'acquisition se fait dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés directement au compte de résultat en produits au poste « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'existence d'indices de pertes de valeur ou au moins une fois par an, selon la méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie. Au 30/06/2008, l'écart d'acquisition positif constaté sur Ecofi Investissements n'a pas fait l'objet de dépréciation.

☐ Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont évaluées conformément à la norme IAS 39 en autres passifs financiers selon la méthode dite du coût amorti.

A l'initiation, ces dettes sont inscrites à la juste valeur qui correspond pour le Groupe aux conditions de marché, ce qui a pour conséquence qu'aucune décote ou prime initiale n'est enregistrée.

L'enregistrement se fait coûts de transaction inclus et concernent des passifs d'échéance initiale supérieure à un an. Lors des évaluations postérieures en date d'arrêté, la méthode du coût amorti consiste à diminuer la dette en fonction des remboursements. Les intérêts courus ou échus sont inscrits dans le compte de résultat en poste « intérêts et charges assimilées ».

Pour les comptes à terme structurés classés en dettes envers les établissements de crédit et à la clientèle, le dérivé incorporé et le contrat hôte sont comptabilisés séparément dès lors que les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas enregistré en juste valeur par résultat,
- l'instrument incorporé répond à la définition d'un dérivé,
- les caractéristiques économiques du dérivé ne sont pas « étroitement liées » à celles du contrat hôte.

Le dérivé incorporé est comptabilisé à sa juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat conformément au traitement réservé aux instruments dérivés, et le contrat hôte restant est enregistré au coût amorti.

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle est déterminée par l'actualisation des flux futurs à décaisser. Dès lors qu'il existe une cotation répondant aux critères de la norme IAS 39, le cours de cotation est utilisé.

❑ **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire...) sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « dettes subordonnées ».

Ces dettes sont évaluées à la juste valeur à l'initiation, c'est-à-dire à leur prix d'émission diminué des coûts de transaction éventuels, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du Taux d'intérêt effectif (TIE).

Aucun produit ou charge interne n'est intégré au calcul du TIE. Les coûts externes, qui correspondent à des coûts de transactions, sont intégrés. Les émissions se font aux conditions de marché sans enregistrement de décote de marché.

Les surcotes/décotes liées à l'écart entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement sont parties intégrantes à la détermination du TIE. L'étalement actuariel de la décote est un intérêt (produit net bancaire). Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Pour les émissions structurées classées en dettes représentées par un titre, le dérivé incorporé et le contrat hôte sont comptabilisés séparément dès lors que les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas enregistré en juste valeur par résultat,
- l'instrument incorporé répond à la définition d'un dérivé,
- les caractéristiques économiques du dérivé ne sont pas « étroitement liées » à celles du contrat hôte.

Le dérivé incorporé est comptabilisé à sa juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat conformément au traitement réservé aux instruments dérivés, et le contrat hôte restant est enregistré au coût amorti.

Les émissions de titres structurées font l'objet conformément à la norme IAS 39 à la bifurcation du dérivé incorporé, qui est comptabilisé à la valeur de marché.

Les flux des emprunts et dettes de titres sont actualisés en fonction de la valeur des taux du marché incluant un risque de crédit en date d'arrêt pour une dette de même maturité résiduelle.

❑ **Provisions**

▪ **Provisions passif**

Les provisions de passif constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Aucun passif éventuel n'est enregistré.

Selon la norme IAS 37, une provision pour risques est comptabilisée sur un engagement de financement si un risque de perte est apparu sur la contrepartie de cet engagement (risque de défaillance au cours de la période de l'engagement). L'établissement couvre alors le risque de défaut futur, l'engagement de financement étant irrévocable.

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures couvertes.

▪ **Provisions épargne logement**

L'objectif des provisions épargne logement est de couvrir les deux risques que porte le dispositif :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché ;
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses par rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, d'où la nécessité de modéliser l'évolution des encours actuels (collecte et conversion de crédit) sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement de la clientèle.

Pour déterminer la provision épargne logement, le Groupe Crédit Coopératif utilise le modèle développé par la Banque Fédérale des Banques Populaires. La démarche se décompose en trois étapes:

1ère étape : Modélisation d'une loi d'écoulement sur 30 ans, à partir des écoulements constatés pour l'ensemble des générations en vie sur les cinq dernières années, intégrant une sensibilité du comportement de la clientèle, tant en décollecte qu'en conversion en crédit, en fonction de l'écart entre les taux réglementés et les taux du marché.

2ème étape : Génération de 10 000 scénarii d'écoulement à partir d'un tirage aléatoire de 10 000 chemins de taux déterminés selon une méthode dite de Monte Carlo (procédé d'Ornstein-Uhlenbeck), en appliquant un processus de diffusion avec retour à la moyenne. Cette méthode intègre une matrice de corrélation entre les différents index fondée sur un historique de 10 ans glissants ; le niveau cible du retour à la moyenne pour chacun des index étant déterminé à partir des prévisions à long terme des économistes du Groupe, également appliquées dans la gestion de bilan.

3ème étape : Le calcul de la provision finale résulte de la moyenne des différences constatées sur chacun des scénarii entre les flux établis sur la base des taux réglementés (épargne hors prime d'état ou crédit) et ceux calculés à partir des taux de marché futurs déterminés par le modèle sur chaque année d'écoulement pour des produits équivalents ; ces différences sont actualisées avec la courbe moyenne des taux swap fin de mois des douze derniers mois. Pour la phase épargne, le produit équivalent retenu est indexé sur le taux des comptes à terme progressifs Fidélis, diffusés dans le réseau Banque Populaire ; pour la phase crédit, les taux sont déterminés par référence à la marge moyenne constatée au cours des trois dernières années entre le taux 5 ans sans risque (duration moyenne des crédits mis en place) et le taux à la production des crédits à l'habitat consentis aux conditions de marché.

Seules les moins values nettes par génération de taux sont provisionnées, les plus-values nettes n'étant pas retenues. Enfin, chacune des 10 000 provisions est calculée déduction faite des flux relatifs à l'encours considéré comme insensible à l'évolution des taux. Par prudence, ce profil sans risque est plafonné au niveau constaté lors de la dixième année de vie de chaque génération, puis est écoulé linéairement sur les vingt années suivantes.

Les risques sur Comptes Épargne Logement (CEL) sont obtenus selon une méthode analogue, à l'aide d'hypothèses de transformation distinctes. Toutefois, seul le risque de transformation en crédit est provisionné, la rémunération de la phase épargne étant révisable et indexée sur les taux de marché. La valeur future des taux de crédits CEL est déterminée par le modèle à partir de la formule réglementaire.

Enfin, la provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL et CEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.

▪ **Provisions passifs sociaux**

La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actuarielle des engagements de retraite et prestations assimilées relatifs au personnel en activité. Elle est minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements et minorée ou majorée des écarts actuariels résultant :

- des écarts d'expérience liés aux variables démographiques
- des évolutions des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de sortie, taux de progression des salaires)
- des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs en couverture.

☐ Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des titres super subordonnés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti.

☐ Opérations de pension livrée

Chez le cédant : les titres ne sont pas décomptabilisés. Le Groupe comptabilise un passif représentatif de l'engagement de restitution des espèces reçues (« Titres donnés en pension livrée »). Cette dette est un passif financier enregistré au coût amorti et non en juste valeur.

Chez le cessionnaire : il n'y a pas de comptabilisation des actifs reçus mais comptabilisation d'une créance sur le cédant représentative des espèces prêtées. Le montant décaissé à l'actif est enregistré dans un compte de « Titres reçus en pension livrée ». Cette créance est enregistrée en catégorie « prêts et créances ».

Lors des arrêtés suivants, les titres continuent d'être évalués chez le cédant suivant les règles à leur catégorie d'origine. Chez le cessionnaire, la créance est laissée en valeur nominale dans les prêts et créances.

IV- NOTES RELATIVES AU BILAN

IV.1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

IV.1.1 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Titres relevant des opérations de transaction		1 420	4 341
Titres		1 420	4 341
<i>Revenu fixe</i>		1 247	4 141
<i>Revenu variable</i>		173	200
Financement contre valeurs ou titres reçus en pension		0	0
Prêts et créances relevant des opérations de transaction		0	0
Instruments dérivés hors couverture		8 294	6 008
Opérations de transaction		8 294	6 008
Autres		0	0
Titres à la juste valeur sur option		21 998	24 857
Titres	IV.1.1.1	21 998	24 857
<i>Revenu fixe</i>		21 998	24 857
<i>Revenu variable</i>		0	0
Financement contre valeurs ou titres reçus en pension		0	0
Prêts et créances à la juste valeur sur option		0	0
Total		31 712	35 206

IV.1.1.1 - Conditions de classification des actifs financiers à la juste valeur sur option

Dans le Groupe, l'option de juste valeur des actifs financiers est essentiellement utilisée pour réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes :

En milliers d'Euros	30/06/2008			
	Valeur comptable	Distorsion comptable (1)	Gestion à la juste valeur (2)	Existence d'un dérivé incorporé (3)
Prêts et créances à la juste valeur sur option	0	0	0	0
Prêts ou créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Prêts ou créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres à la juste valeur sur option	21 998	17 099	0	4 899
Titres à revenu fixe	21 998	17 099	0	4 899
Titres à revenu variable	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0
Total	21 998	17 099	0	4 899

(1) Valeur comptable des instruments désignés à la juste valeur par résultat en raison d'une distorsion comptable avec un instrument lié.

(2) Valeur comptable des instruments désignés à la juste valeur par résultat et inclus dans un portefeuille d'actifs gérés et évalués à la juste valeur par résultat.

(3) Valeur comptable des instruments hybrides désignés à la juste valeur par résultat en raison de la présence de dérivés incorporés significatifs et séparables.

IV.1.2 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Titres à la juste valeur relevant des opérations de transaction		0	0
Titres		0	0
<i>Titres à revenu fixe</i>		0	0
<i>Titres à revenu variable</i>		0	0
Titres ou valeurs donnés en pension		0	0
Instruments dérivés hors couverture		5 948	4 744
Titres à la juste valeur par résultat sur option	IV.1.2.1	1 348	1 343
Titres		1 348	1 343
<i>Titres à revenu fixe</i>		1 348	1 343
<i>Titres à revenu variable</i>		0	0
Titres ou valeurs donnés en pension		0	0
Autres dettes à la juste valeur par résultat	IV.1.2.1	3 551	5 476
Trading		0	0
Juste valeur sur option		3 551	5 476
Total		10 847	11 563

IV.1.2.1 - Conditions de classification des passifs financiers à la juste valeur sur option

En milliers d'Euros	30/06/2008			
	Valeur comptable	Distorsion comptable	Gestion à la juste valeur	Existence d'un dérivé incorporé
		(1)	(2)	(3)
Dettes auprès d'établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes auprès de la clientèle	3 551	0	0	3 551
Dettes représentées par un titre	1 348	0	0	1 348
Dettes subordonnées	0	0	0	0
Autres (y compris pension)	0	0	0	0
Total	4 899	0	0	4 899

(1) Valeur comptable des instruments désignés à la juste valeur par résultat en raison d'une distorsion comptable avec un instrument lié.

(2) Valeur comptable des instruments désignés à la juste valeur par résultat et inclus dans un portefeuille d'actifs gérés et évalués à la juste valeur par résultat.

(3) Valeur comptable des instruments hybrides désignés à la juste valeur par résultat en raison de la présence de dérivés incorporés significatifs et séparables.

IV.2 - Instruments dérivés de couverture - actif et passif

IV.2.1 - Couverture de flux de trésorerie

En milliers d'Euros	30/06/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Opérations fermes	0	8 652	0	6 631
Dérivés de taux	0	8 652	0	6 631
Dérivés de change	0	0	0	0
Dérivés actions	0	0	0	0
Autres contrats	0	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0	0
Dérivés de taux	0	0	0	0
Dérivés de change	0	0	0	0
Dérivés actions	0	0	0	0
Autres contrats	0	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	0
Total	0	8 652	0	6 631

IV.2.2 - Couverture de juste valeur

En milliers d'Euros	30/06/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Opérations fermes	5 027	28 209	25 885	92 504
Dérivés de taux	5 027	28 209	25 885	92 504
Dérivés de change	0	0	0	0
Dérivés actions	0	0	0	0
Autres contrats	0	0	0	0
Opérations conditionnelles	0	0	0	0
Dérivés de taux	0	0	0	0
Dérivés de change	0	0	0	0
Dérivés actions	0	0	0	0
Autres contrats	0	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	0
Total	5 027	28 209	25 885	92 504

IV.3 - Actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'Euros	30/06/2008	31/12/2007
Encours de crédit	1	2
Prêts et créances	0	0
Créances rattachées	0	0
Autres	1	2
Titres	2 483 996	2 302 718
Titres à revenu fixe	2 181 802	1 976 437
Titres à revenu variable	278 563	303 113
Créances rattachées	23 631	23 168
Total avant dépréciations	2 483 997	2 302 720
Dépréciations	(5 251)	(2 421)
Prêts et créances	0	0
Titres à revenu fixe	0	0
Titres à revenu variable	(5 251)	(2 421)
Total	2 478 746	2 300 299

IV.4 - Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle

IV.4.1 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

En milliers d'Euros	30/06/2008	31/12/2007
Encours sains		
Encours sains	1 492 005	1 001 139
Dépréciations collectives	0	0
Net	1 492 005	1 001 139
Encours en défaut		
Encours en défaut	46	173
Dépréciations individuelles	(46)	(173)
Net	0	0
Total	1 492 005	1 001 139

IV.4.2 - Prêts et créances sur la clientèle

En milliers d'Euros	30/06/2008	31/12/2007
Encours sains		
Encours sains	6 658 327	6 231 529
Dépréciations collectives	(33 178)	(30 272)
Net	6 625 149	6 201 257
Encours en défaut		
Encours en défaut	348 797	345 285
Dépréciations individuelles	(187 305)	(176 322)
Net	161 492	168 963
Total	6 786 641	6 370 220

IV.5 - Ecarts d'acquisition

En milliers d'Euros	30/06/2008					Valeur fin de période
	Valeur début de période	Acquisition de la période	Dépréciation de l'exercice	Autres variations (2)	Conversion	
Ecofi Investissements	3 546	0	0	0	0	3 546
Total	3 546	0	0	0	0	3 546

IV.6 - Dettes représentées par un titre

En milliers d'Euros	30/06/2008	31/12/2007
Titres du marché interbancaire	350	350
Titres de créances négociables	3 667 525	2 629 522
<i>BMTN</i>	1 145 319	1 245 322
<i>CDN</i>	2 522 206	1 384 200
Emprunts obligataires	439 609	414 447
Autres dettes représentées par un titre	75 907	68 368
Dettes rattachées	36 121	45 383
Total	4 219 512	3 158 070

IV.7 - Dépréciations et provisions de passif

IV.7.1 - Synthèse des dépréciations et des provisions de passif

	2007.12	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Conversion	Variations de périmètre	Autres	2008.06
Provisions déduites de l'actif	210 436	32 733	-7 206	-16 688	0	0	3 841	223 116
Provisions pour encours sains	30 272	6 152		-3 246	0	0	0	33 178
Provisions pour encours en défaut	176 436	26 406	-6 486	-13 442	0	0	3 389	186 303
Dépréciation	3 728	175	-720	0	0	0	452	3 635
Provisions de passif	26 046	6 464	-2 899	0	0	0	-5 491	24 120
Provisions pour risques et charges	26 017	6 029	-2 893	0	0	0	-5 485	23 668
Provisions pour risques de contrepartie	16 202	4 165	-2 643	0	0	0	-357	17 367
Provisions pour risques de dépréciation	5 557	0	0	0	0	0	-5 105	452
Provisions pour engagements sociaux	1 406	126	-31	0	0	0	0	1 501
Provisions pour risques d'exploitation	1 662	1 427	-219	0	0	0	-23	2 847
Provisions pour épargne réglementée	1 190	311	0	0	0	0	0	1 501
Provisions pour impôt courant	29	435	-6	0	0	0	-6	452
Total	236 482	39 197	-10 105	-16 688	0	0	-1 650	247 236
Effet résultat (1)			-12 404					

(1) Incidences des dépréciations et des provisions sur le compte de résultat

Compte tenu de la présentation des états financiers, les dotations et reprises aux provisions et dépréciations peuvent impacter chacune des lignes du compte de résultat. Le tableau ci-après permet de mesurer l'impact des mouvements de provisions et dépréciations de la période sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé :

en milliers d'euros	Dotations	Reprises	Effet Net
Produit Net Bancaire	-1 730	1 211	-519
Charges générales d'exploitation	-1 306	151	-1 155
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Résultat Brut d'exploitation	-3 036	1 362	-1 674
Coût du risque	-35 726	25 425	-10 301
Gains ou pertes sur autres actifs	0	0	0
Résultat avant impôt	-38 762	26 787	-11 975
Impôt sur le résultat	-435	6	-429
Résultat net	-39 197	26 793	-12 404

IV.7.2 - Provisions de passif

En millions d'Euros	2007.12	Augmen- tation	Utilisation	Conversion	Variations de périmètre	Autres	2008.06
Risques de contrepartie	16 202	4 165	-2 643	0	0	-357	17 367
Engagements de financement et de garantie	5 230	974	-339	0	0	-33	5 832
Litiges clientèle	10 972	3 191	-2 304	0	0	-324	11 535
Autres provisions	0	0	0	0	0	0	0
Risques de dépréciation	5 557	0	0	0	0	-5 105	452
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0
Promotion immobilière	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	5 557	0	0	0	0	-5 105	452
Engagements sociaux	1 406	126	-31	0	0	0	1 501
Personnel en activité	1 406	126	-31	0	0	0	1 501
Personnel en retraite	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	0	0	0	0	0	0	0
Risques d'exploitation	1 662	1 427	-219	0	0	-23	2 847
Restructurations	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	1 662	1 427	-219	0	0	-23	2 847
Epargne logement	1 190	311	0	0	0	0	1 501
Plan Epargne Logement	1 190	311	0	0	0	0	1 501
Total	26 017	6 029	-2 893	0	0	-5 485	23 668

IV.8 - Dettes subordonnées

IV.8.1 – Encours

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Dettes subordonnées à durée déterminée		142 654	161 077
Titres Super-Subordonnés		0	0
Autres dettes subordonnées		142 654	161 077
Dettes subordonnées à durée indéterminée		22 908	22 868
Actions de préférence		0	0
Dépôts de garantie à caractère mutuel		50 985	47 985
Dettes rattachées		2 962	3 643
Total		219 509	235 573

IV.8.2 - Evolution des autres dettes subordonnées au cours de l'exercice

En milliers d'Euros	31/12/2007	Emission	Rembourse- ment	Conversion	Variation de périmètre	Autres (1)	30/06/2008
Autres dettes subordonnées à durée déterminée	161 077	0	(15 245)	0	0	(3 178)	142 654
Titres subordonnés	161 077	0	(15 245)	0	0	(3 178)	142 654
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	0
Autres dettes subordonnées à durée indéterminée	22 868	40	0	0	0	0	22 908
Titres subordonnés	22 868	0	0	0	0	0	22 868
Emprunts subordonnés	0	40	0	0	0	0	40
Total	183 945	40	(15 245)	0	0	(3 178)	165 562

(1) Les autres mouvements sur autres dettes subordonnées correspondent principalement à la variation des éliminations d'opérations réciproques, lorsque des ressources subordonnées émises par le Groupe sont souscrites par d'autres entités consolidées et à la réévaluation des dettes subordonnées couvertes en Fair Value Hedge.

V - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

V.1 - Marge d'intérêt

Les postes "intérêts et produits assimilés et intérêts et charges assimilées" enregistrent les intérêts des titres à revenus fixes comptabilisés dans la catégorie actifs disponibles à la vente et actifs détenus jusqu'à l'échéance, les intérêts sur les prêts/emprunts et créances/dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle. Ils enregistrent également les intérêts sur les instruments dérivés de couverture.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti donnent lieu à la comptabilisation d'intérêts calculés sur la base du Taux d'intérêt effectif (TIE).

En milliers d'euros	30/06/2008			30/06/2007		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Banque Centrale, CCP	2 437	0	2 437	1 841	0	1 841
Intérêts sur titres	69 463	(103 424)	(33 961)	73 634	(86 662)	(13 028)
Prêts et créances	215 795	(65 567)	150 228	178 859	(56 988)	121 871
Sur les établissements de crédit	27 184	(20 513)	6 671	15 277	(22 908)	(7 631)
Sur la clientèle	166 800	(45 054)	121 746	143 435	(34 080)	109 355
Location financement	21 811	0	21 811	20 147	0	20 147
Dettes subordonnées		(5 114)	(5 114)		(5 981)	(5 981)
Autres	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture	7 560	(5 448)	2 112	4 801	(6 311)	(1 510)
Interruption de la relation de couverture (CFH)	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus ou échus sur instruments dérivés	7 560	(5 448)	2 112	4 801	(6 311)	(1 510)
Intérêts sur créances dépréciées y compris créances restructurées	187		187	(362)		(362)
Total	295 442	(179 553)	115 889	258 774	(155 942)	102 832

V.2 - Commissions nettes

Les modalités de comptabilisation des commissions reçues rattachées à des services ou à des instruments financiers dépendent de la finalité des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel le service est attaché : les commissions rémunérant une prestation de service immédiate sont enregistrées en produits dès l'achèvement de la prestation ; celles perçues dans le cadre d'une prestation de service continu, telles que les commissions carte bancaire, de garantie ou de gestion sont étalées prorata temporis sur la durée de la prestation.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions d'engagements de financement donnés ou les commissions d'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci. Ces commissions figurent donc parmi les produits d'intérêt et non au poste « commissions ».

La fiducie recouvre les commissions de gestion d'actifs pour compte de tiers perçues par la filiale Ecofi Investissements.

En milliers d'euros	30/06/2008			30/06/2007		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec les établissements de crédit	50	(90)	(40)	123	(150)	(27)
Opérations avec la clientèle	23 985	(430)	23 555	22 511	(645)	21 866
Opérations sur titres	839	(2)	837	1 006	(2)	1 004
Opérations sur moyens de paiement	28 025	(21 068)	6 957	29 608	(20 698)	8 910
Prestations de services financiers	3 702	(1 729)	1 973	1 407	(2 453)	(1 046)
Opération de fiducie	16 569	(1 611)	14 958	21 177	(1 844)	19 333
Commissions sur engagements de financement, de garantie, de titres, d'instruments dérivés	423	(131)	292	405	(97)	308
Autres	147	(3)	144	181	(4)	177
Total	73 740	(25 064)	48 676	76 418	(25 893)	50 525

V.3 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur actifs / passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction ou à la juste valeur sur option, y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « dérivés de couverture » comprend les variations de juste valeur des dérivés, intérêts inclus, classés en couverture de juste valeur (FVH), ainsi que la réévaluation symétrique des éléments couverts. Elle enregistre également la part "inefficace" des couvertures de flux de trésorerie (CFH).

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Gains nets sur les actifs et passifs financiers hors dérivés de couverture	(1 777)	2 497
Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	531	630
<i>dont Dérivés hors couverture</i>	<i>1 131</i>	<i>894</i>
Gains nets sur les autres actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option	(2 308)	1 867
Autres	0	0
Dérivés de couverture et variation de l'élément couvert	396	98
Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie (CFH)	70	(193)
Inefficacité de la couverture de juste valeur (FVH)	326	291
<i>Variation de la couverture de juste valeur</i>	<i>(33 991)</i>	<i>(9 833)</i>
<i>Variation de l'élément couvert</i>	<i>34 317</i>	<i>10 124</i>
Total	(1 381)	2 595

V.4 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comprennent essentiellement les résultats de cession des titres, et les pertes de valeur sur titres à revenu variable (dépréciation durable).

Les titres à revenu variable classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" font l'objet d'une dépréciation durable et significative lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur des titres à revenu fixe sont comptabilisées en coût du risque.

Ce poste enregistre également les dividendes sur titres à revenu variable lorsque le droit du Groupe est établi.

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Dividendes	7 527	5 923
Résultats de cession	5 845	6 938
Pertes de valeur des titres à revenu variable	52	12
Total	13 424	12 873

V.5 - Produits et Charges des autres activités

Les produits et charges des autres activités recouvrent notamment les produits et charges accessoires sur la location financement et les produits et charges sur les immeubles de placement.

En milliers d'euros	30/06/2008			30/06/2007		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Activités immobilières	5 791	(1 858)	3 933	2 187	(325)	1 862
Autres produits et charges accessoires	4 216	(638)	3 578	4 339	(803)	3 536
Total	10 007	(2 496)	7 512	6 526	(1 128)	5 398

V.6 - Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets des refacturations, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel.

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et les services extérieurs.

En milliers d'euros	30/06/2008	30/06/2007
Frais de personnel		
Salaires et traitements <i>dont paiements en actions</i>	(42 372) 0	(41 474) 0
Avantages de retraite et autres	(5 276)	(5 068)
Charges sociales	(17 680)	(16 086)
Intéressement et participation	(5 547)	(7 977)
Impôts et taxes liés aux rémunérations	(5 039)	(5 119)
Autres	(760)	58
Total Frais de personnel	(76 674)	(75 666)
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes	(4 301)	(3 647)
Services extérieurs	(31 684)	(31 232)
Charges liées aux fusions	0	0
Autres	(4 696)	(3 733)
Total Autres charges d'exploitation	(40 681)	(38 612)
Total	(117 355)	(114 278)

V.7 - Coût du risque

Ce poste enregistre principalement la charge du risque sur les opérations de crédit : les dotations nettes de reprises de provisions et de dépréciations individuelles et collectives, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

En milliers d'euros	30/06/2008				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(4 155)	2 643			(1 512)
Engagement de financement	(964)	339			(625)
Autres	(3 191)	2 304			(887)
Actifs financiers évalués au coût amorti	(31 224)	17 627	(917)	593	(13 921)
Prêts et créances	(31 224)	17 627	(917)	593	(13 921)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(25 072)	14 381	(917)	593	(11 015)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	(6 152)	3 246			(2 906)
Actifs financiers disponibles à la vente	0	3			3
Autres	(347)	0			(347)
Coût du risque	(35 726)	20 273	(917)	593	(15 777)
dont					
· Reprises de dépréciations devenues sans objet		20 273			
· Reprises de dépréciations utilisées		5 152			
sous-total reprises :		25 425			
· Pertes couvertes par des dépréciations		(5 152)			
total reprises nettes :		20 273			

En milliers d'euros	30/06/2007				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(1 482)	2 331			849
Engagement de financement	(224)	295			71
Autres	(1 258)	2 036			778
Actifs financiers évalués au coût amorti	(27 694)	12 014	(608)	613	(15 675)
Prêts et créances	(27 694)	12 014	(608)	613	(15 675)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(23 189)	7 320	(608)	613	(15 864)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	(4 505)	4 694			189
Actifs financiers disponibles à la vente	0	301			301
Autres	(208)	1			(207)
Coût du risque	(29 384)	14 647	(608)	613	(14 732)
dont					
· Reprises de dépréciations devenues sans objet		14 647			
· Reprises de dépréciations utilisées		1 502			
sous-total reprises :		16 149			
· Pertes couvertes par des dépréciations		(1 502)			
total reprises nettes :		14 647			

V.8 – Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	30/06/2008		30/06/2007	
	Valeur	Résultat	Valeur	Résultat
Sociétés financières	17 121	593	17 722	851
Sociétés non financières	11 269	899	10 018	1 071
Total	28 390	1 493	27 740	1 922

V.9 - Impôts sur le résultat

V.9.1 - Calcul de la charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises au taux de 34,43%, au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères ;
- l'impôt différé résultant des différences temporelles existant dans les comptes sociaux ou dû à des retraitements spécifiques de consolidation entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan, calculés selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même, soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. Le Groupe ne constate pas d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

V.9.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge théorique

En millions d'Euros	30/06/2008	30/06/2007
+ Résultat net - Part du groupe	28 048	66 804
+ Résultat net - Part des minoritaires	2 753	2 714
+ Impôt de l'exercice	14 013	19 326
+ Imputation des déficits fiscaux	(175)	(83)
+/- Autres différences permanentes	(2 950)	(21 356)
- Secteur exonéré (Sicomi, SCR, Stés de personnes)	(1 103)	(9 865)
- Résultat des sociétés en équivalence	(1 492)	(1 922)
= Résultat fiscal consolidé	39 094	55 618
* Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	13 030	18 537
+ Avoirs fiscaux	0	0
+ Effets de l'intégration fiscale	32	108
+ Contribution et CSB	345	549
+ Impôts aux taux réduit	0	26
+ Redressements fiscaux	435	(110)
+ Variation des impôts différés actifs limités par prudence	439	220
+ Autres éléments	(268)	(4)
= Charge d'impôt de l'exercice	14 013	19 326
dont . impôt exigible	11 754	19 999
. impôt différé	2 259	(673)

VI – INFORMATION SECTORIELLE

La norme IAS 14 prévoit la présentation d'une information sectorielle qui repose sur un découpage de l'entreprise par secteur d'activité et par secteur géographique, chacun d'eux étant soumis à des risques et à des taux de rentabilité différents de ceux des autres secteurs. Le Groupe Crédit Coopératif étant principalement basé sur le réseau national, il n'est pas présenté d'information sectorielle par secteur géographique.

Sur le plan sectoriel, le Groupe Crédit Coopératif est structuré en trois secteurs:

- la banque de proximité,
- la gestion d'actifs pour compte de tiers, ce secteur est représenté par la filiale Ecofi-Investissements,
- le capital investissement, qui regroupe les activités de la filiale BTP Capital investissement et de la société Esfin mise en équivalence.

L'information sectorielle porte sur des agrégats financiers issus du compte de résultat et rapprochés des états financiers.

En milliers d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers (*)		Capital investissement (**)		Total Groupe	
	30/06/2008	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2007
Produit net bancaire	171 160	153 099	10 455	15 062	2 504	6 062	184 119	174 223
Frais généraux et assimilés	-115 140	-109 723	-9 579	-9 491	-336	-897	-125 055	-120 111
Résultat brut d'exploitation	56 020	43 376	876	5 571	2 168	5 165	59 064	54 112
Résultat courant avant impôt	41 230	77 092	876	5 523	2 708	6 228	44 814	88 843

Crédit Coopératif S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2008**

Crédit Coopératif S.A.

Siège social : 33, rue des Trois Fontanot – 92 000 Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L.232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Crédit Coopératif S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 29 août 2008

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Fabrice Odent
Associé

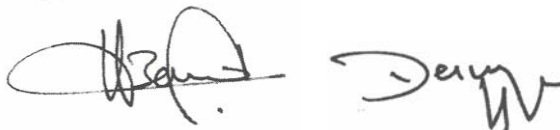


Paris, le 29 août 2008

SOFIDEEC Baker Tilly

Cyrille Baud
Associé

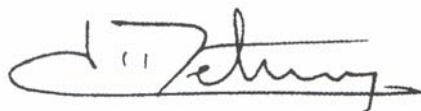
Jean-François Dermagne
Associé



ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Claude DETILLEUX
Président

Handwritten signature of Jean-Claude Detilleux in black ink.

Philippe JEWTOUKOFF
Directeur Général

Handwritten signature of Philippe Jewtoukoff in black ink.



Crédit Coopératif,
Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable
R.C.S. Nanterre B 349 931 - APE 6419Z
33 rue des trois Fontantot
BP 211 - 92002 Nanterre cedex
Tél. : 01 47 24 85 00

www.credit-cooperatif.coop